

était toujours prêt à rendre service; c'était un homme bon, dans toute l'acception du mot.

Lors des dernières élections au Conseil d'arrondissement, sa santé chancelante depuis longtemps lui fit prendre la résolution inébranlable de ne plus être candidat; il fut profondément regretté de tous ses collègues.

Puisse cette carrière si consciencieusement, si noblement remplie, apporter un adoucissement à l'immense douleur de celle qui fut la digne compagne de sa vie, de ses enfants et petits-enfants cruellement éprouvés.

Au nom du Conseil d'arrondissement de Châlons, dont je me fais l'interprète, je vous adresse, cher M. Jacquinet, le suprême et dernier adieu.

J. FEUILLET

(Châl. 1867)

Président de la Commission régionale de Reims.

CASTÉRA (ALEXANDRE)

Angers 1855.

MEMBRE PERPÉTUEL.

Le 30 mai dernier, décédait subitement, à La Teste-de-Buch (Gironde), notre regretté camarade Castéra (Alexandre), membre perpétuel de notre Société dont il faisait partie depuis 1886.

Castéra Alexandre, né en 1840, à La Teste-de-Buch (Gironde), fut reçu en 1855 à l'École d'Arts et Métiers d'Angers, dont il devint un brillant élève.

Castéra entra, en 1860, à la Compagnie des chemins de fer du Midi, en qualité de chauffeur sur les locomotives. Par son travail opiniâtre, son intelligence et, nous pouvons bien le dire, par sa bonne humeur qui ne se démentit jamais, il eut bientôt conquis l'estime de ses chefs ainsi que celle de ses camarades. Sa carrière était dès lors toute tracée dans cette Compagnie, où il occupa successivement les fonctions de mécanicien, de chef de l'atelier d'entretien des wagons, de chef mécanicien, de chef de traction, d'Ingénieur et d'Ingénieur principal de la Traction.

En 1890, Castéra fut fait chevalier de la Légion d'honneur par le Ministre de la Guerre, pour sa collaboration éclairée à l'étude des transports militaires dans le cas de mobilisation.

Enfin, en 1895, Castéra sollicita de la Compagnie des chemins de fer du Midi, la liquidation de sa pension de retraite, qu'il avait bien gagné d'ailleurs par trente-cinq années de bons et loyaux services. Tout en faisant droit à sa demande, la Compagnie ne voulut pas complètement se séparer de lui, et, à cette occasion, elle lui conféra l'honorariat en reconnaissance des nombreux services qu'il lui avait rendus pendant sa longue carrière.

En rentrant dans la vie privée, Castéra quitta Béziers, qu'il habitait depuis plus de vingt ans, emportant avec lui les regrets de ses collaborateurs et des nombreux amis qu'il avait su se créer, pour revenir dans son pays natal où, entouré de sa femme et de sa fille, il espérait pouvoir jouir d'un peu de repos. Mais, habitué pendant de longues années à une grande activité, il ne put se faire à cette vie paisible. Avec plusieurs de ses amis, comme lui propriétaires de forêts de pins, il fonda une Société coopérative, pour la fabrication et l'exploitation des produits résineux de la contrée, dont il fut un des membres les plus actifs.

En 1901, la mort impitoyable lui ravit sa femme, et, depuis lors ses affections se reportèrent sur sa fille et ses petits enfants qu'il adorait, et sur les travaux de l'usine qu'il avait fondée avec ses amis, lorsque la mort est venue le frapper à son tour.

A ses obsèques, une nombreuse assistance parmi laquelle on comptait un assez grand nombre d'Anciens Élèves de nos Écoles, venus des divers points de la région, suivait avec recueillement la dépouille mortelle de notre cher Camarade. Les nombreuses couronnes, parmi lesquelles figuraient celles de la Société des Anciens Élèves, ainsi que celle du Groupe girondin, étaient une preuve irrécusable des sympathies dont jouissait notre ami Castéra.

Puissent ces nombreuses marques d'amitié, atténuer dans la mesure du possible la grande douleur de sa fille, de son gendre et de ses petites filles pour lesquels il avait un si vif attachement.

Avant que la tombe ne se referme, M. le Dr Lalanne, Président de la Société coopérative des propriétaires forestiers de la Teste, est venu adresser à son collaborateur et regretté vice-président un dernier adieu, dont nous reproduisons ci-dessous les termes.

(M. le Dr Lalanne étant malade, son discours a été lu par l'un des assistants aux obsèques).

DISCOURS DE M. le D^r LALANNE

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS DE LA TESTE.

MESSIEURS,

Permettez à celui auquel incomberait le douloureux devoir d'adresser un dernier adieu au collaborateur distingué, à l'ami dévoué des bons et des mauvais jours, au vice-président de la Société coopérative des propriétaires forestiers de La Teste, Édouard Alexandre Castéra, de vous dire son chagrin profond d'être retenu loin de cette tombe par la maladie et de ne pouvoir vous faire entendre que l'écho de ses regrets.

Longtemps éloigné de son pays par les exigences d'une situation brillante, que lui avait permis d'atteindre une intelligence des plus vives, doublée d'une volonté opiniâtre, notre collègue n'eut d'autre ambition que de revenir, dès qu'il le pût, dans un milieu où il comptait des affections fidèles, et où le rappelaient les souvenirs du foyer.

Son activité encore ardente et son cœur généreux ne pouvaient s'adapter à cette vie de repos. Les idées de solidarité qui hantent de nos jours tant de cerveaux, qui trop difficilement passent de la théorie à la pratique, l'attiraient. Aussi, lorsqu'il fallut réunir des hommes indépendants et désintéressés, pour créer un nouveau groupement coopératif destiné à améliorer le sort des travailleurs, nous le trouvâmes prêt à nous accorder le concours de son temps, de son expérience, et de sa personnalité.

L'Ingénieur principal, que ses anciens Camarades, les mécaniciens du Midi, avaient surnommé « le père Castéra », allait continuer à être le défenseur de ses compatriotes, les résiniers, dont les ressources, à cette époque, étaient hélas ! si précaires.

L'organisation d'une coopérative de produits résineux sourit à son bon sens solide, qui lui permettait de juger sainement toute chose. L'entreprise était hardie, autant que difficile et généreuse ; supprimer le bénéfice des intermédiaires pour les partager entre les producteurs semblait téméraire ; c'était une œuvre de haute solidarité sociale : il s'agissait de faire le bien pour le bien, d'une façon absolument désintéressée ; la réussite de l'opération exigeait un travail opiniâtre et un esprit de suite qui ne devaient pas se démentir un seul instant ; il n'en fallait pas davantage pour tenter l'homme de haute valeur morale qu'était Castéra.

Avec une précision éclairée et un soin méticuleux, il organisa la double comptabilité de notre usine, pour rendre impossibles toute fuite et toute erreur.

Sa grosse voix n'effrayait personne et sa rudesse voulue masquait une bienveillance qui lui assurait la sympathie affectueuse des ouvriers, des résiniers et de tous ceux qui l'approchaient.

La statistique le passionnait, et il se faisait un jeu de plier les résultats de nos opérations commerciales à la rigueur des méthodes graphiques.

Son laboratoire, où il passait une partie de ses journées, était un modèle du genre; il y contrôlait les résines, les analysait, et y vérifiait les qualités de nos essences et de nos produits secs. Pour arriver à ce résultat, il n'avait pas hésité à aller, chaque semaine, écouter, à la faculté des sciences, la savante parole du professeur Vézès.

Pionnier de la première heure, il a été à l'honneur comme il avait été à la peine; le succès incontestable de nos coopératives ne démontre-t-il pas, en effet, que le capital et le travail peuvent être utilement et fraternellement unis dans un effort commun?

Castéra peut être fier d'avoir fait école; il a connu nos quatre filiales de Biscarrosse, d'Arès, de Sanguinet et de Sainte Eulalie.

Le 14 mai dernier, il a pu aussi se réjouir de la prédiction formulée par notre éminent Ministre de l'Agriculture, dans son discours d'ouverture de l'Exposition franco-britannique, que je ne peux m'empêcher de citer textuellement.

« Un mouvement coopératif, a dit M. Ruau, basé sur l'organisation de la mutualité va prendre demain, chez nous, un essor sans précédent, grâce à l'organisation d'un crédit agricole d'État à long terme. Nous recommandons, par ailleurs, sans cesse, à nos producteurs, de suivre l'exemple de leurs concurrents étrangers, de tenir compte, dans la plus large mesure possible, des goûts et des usages de la clientèle et de s'unir pour obtenir, par la coopération, la création des marques de produits si justement réclamée par vous. »

La mort a frappé Castéra en pleine activité, d'une façon soudaine et brutale, mettant à la plus rude épreuve l'affection de ses proches et de ses amis.

Que les témoignages de sympathie de cette foule émue soient pour les siens un adoucissement à l'amertume d'une séparation prématurée et une assurance que le cher disparu restera toujours vivant par le souvenir.

A. QUÉREILLAC
(Ang. 1853).